

**Ligue de Côte d'Azur des Echecs**  
**Assemblée Générale électorale du 07 mars 2009 à Nice**

Sont directement représentés à l'assemblée les clubs : La Farlède-Toulon Echecs, La Tour Hyéroise, Cagnes sur Mer, Cannes Echecs, CEMC Monaco, Echiquier Niçois

Ont donné pouvoir les clubs : Brignoles, Echecs Avenir Toulon, Ollioules, Cogolin, Cuers, Six-Fours Echecs, Draguignan Echecs, Echiquier de la Tour d'Argens, Grasse Echecs, Echiquier Mentonnais, Nice Alekhine, Nice Agora Echecs

Le total des présents et représentés est de 66 voix sur un total de 78, pour 18 clubs sur un total de 23. Le quorum est atteint et l'Assemblée Générale peut délibérer valablement.

Le Président Joseph Spatola ouvre la séance à 10 heures.

**Rapport moral du Président**

M. Spatola commente brièvement les activités de la saison en cours 2008-2009 et le rapport moral qui a été transmis aux clubs.

Vote sur le rapport moral

Pour : 66                      Abstention : 0                      Contre : 0

**Le rapport moral est adopté**

**Présentation des comptes par le Trésorier et quitus**

Le Trésorier J.L. Guillemard commente brièvement le rapport financier qui a été transmis aux clubs. La situation est saine, avec un solde créditeur de 7 862, 81 Euro au 31 décembre 2008.

Vote sur les comptes de l'exercice et le quitus

Pour : 60                      Abstention : 0                      Contre : 6

**Les comptes de l'exercice sont approuvés et le quitus est accordé.**

**Election du Comité Directeur pour un mandat de 4 ans**

M. Spatola a reçu les candidatures suivantes :

Mmes BAUDSON Chantal, BOLLA Martine, BRESSAC Françoise, MM. BEKHOUCHE Erick, BOLLA Marcel, DELABACA Romuald, FROMENT Jean Luc, GUILLEMARD Jean-Louis, HENNETEAU Pierre, LEPELLETIER Denis, LEVACIC Damir, MACARRY Michel, PARODI Philippe, PEYRIN Aimé, RAPAIRE Jean-Michel, SABEK Pascal, TRICOT Michel.

M. Henneteau informe l'assemblée que M. Peyrin, non présent à l'assemblée, retire sa candidature.

M. Sabek, candidat, n'est pas présent à l'assemblée

Il est passé au vote :

Groupe B (féminines), 1 poste

**Mme BRESSAC Françoise est élue à l'unanimité des 66 voix**

Groupe C (médecin), 1 poste

**M. PARODI Philippe est élu à l'unanimité des 66 voix**

Groupe A (tous licenciés), 12 postes

groupe A					
BAUDSON Chantal	66	élu	HENNETEAU Pierre	49	élu
BOLLA Martine	56	élu	LEPELLETIER Denis	48	élu
BEKHOUCHE Erick	38	élu	LEVACIC	66	élu
BOLLA Marcel	44	élu	MACARRY Michel	64	élu
DELABACA Romuald	66	élu	RAPAIRE Jean-Michel	63	élu
FROMENT Jean-Luc	63	élu	SABEK Pascal	27	
GUILLEMARD Jean-Louis	37		TRICOT Michel	48	élu

**Le Comité Directeur élu pour un mandat de 4 ans a la composition suivante :**

Mmes BAUDSON Chantal, BOLLA Martine BRESSAC Françoise, MM. BEKHOUCHE Erick, BOLLA Marcel, DELABACA Romuald, FROMENT Jean Luc, HENNETEAU Pierre, LEPELLETIER Denis, LEVACIC Damir, MACARRY Michel, PARODI Philippe, RAPAIRE Jean-Michel, TRICOT Michel (14 membres)

#### **Election du Président de La Ligue de Côte d'Azur des Echecs**

Conformément aux statuts l'assemblée suspend sa séance et le Comité Directeur élu se réunit. Sont candidats Mme BOLLA Martine et MM. HENNETEAU Pierre et MACARRY Michel. Après débat M. Macarry déclare retirer sa candidature.

vote du Comité Directeur, 1er tour

Mme BOLLA 7 voix                      M. HENNETEAU 7 voix

Après débat M. Henneteau déclare retirer sa candidature

vote du Comité Directeur, 2ème tour

Mme BOLLA est élue à l'unanimité des membres du Comité Directeur

L'assemblée générale reprend alors son cours

La désignation de Mme BOLLA Martine à la présidence est soumise au vote de l'assemblée

Pour : 66                      Abstention : 0                      Contre : 0

**Mme BOLLA Martine est élue présidente.**

Mme BOLLA informe l'assemblée de la composition de son bureau :

Présidente et responsable des scolaires	Mme BOLLA Martine
Vice-Présidente, responsable des féminines	Mme BRESSAC Françoise
Trésorier	M. FROMENT Jean-Luc
Secrétaire	M. BEKHOUCHE Erick
Directeur technique	M. TRICOT Michel
Directeur technique jeunes	M. HENNETEAU Pierre
Responsable de l'arbitrage	Mme BAUDSON Chantal
Directeur des Nationales 4 et 5	M. RAPAIRE Jean-Michel
Directeur du classement Elo et responsable du site	M. BOLLA Marcel

Elle remercie l'assemblée de la confiance qui lui est accordée et prononce une courte déclaration sur sa politique générale d'action à la Ligue. Elle insiste sur son souhait de travailler autant que possible en concertation avec les différents membres du Comité Directeur et les responsables des Comités départementaux.

### **Siège social et formalités diverses**

Le siège social de la Ligue de Côte d'Azur des Echecs est transféré à l'adresse suivante :  
33 chemin des Bleuets, 83 210 La Farlède

Trésorerie : seuls disposent de la signature sur le compte courant la Présidente et le Trésorier  
Référence du compte courant : Banque Populaire n° 60738012747

Les formalités de déclaration des différentes modifications sont à effectuer dans les trois mois qui suivent l'assemblée générale.

### **Budget prévisionnel**

Le Trésorier (du comité sortant) Jean-Louis Guillemard présente brièvement le budget prévisionnel qui a été transmis aux clubs

Vote sur le budget prévisionnel :

Pour : 60                      Abstention : 0                      Contre : 6

**Le budget prévisionnel est adopté**

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 13 heures.

La Présidente, Martine BOLLA

Le Secrétaire de séance, Denis LEPELLETIER

L'ancien Trésorier, Jean-Louis GUILLEMARD